

# OMPI



WIPO/ACE/4/9

ORIGINAL : anglais

DATE : 15 octobre 2007

# F

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

## **COMITÉ CONSULTATIF SUR L'APPLICATION DES DROITS**

**Quatrième session**  
**Genève, 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2007**

**LES INCIDENCES SOCIOECONOMIQUES DU PIRATAGE SUR L'INDUSTRIE  
DU SPECTACLE ET LES TENDANCES ACTUELLES DES SANCTIONS PENALES  
POUR LUTTER CONTRE CE TYPE DE PIRATAGE**

*Document établi par M. Bobby Bedi, Bollywood Film and Music Industry, New Delhi\**

---

\* Les opinions exprimées dans cette étude sont celles de l'auteur et pas nécessairement celles des États membres ou du Secrétariat de l'OMPI.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
IMPACT SUR LE PLAN ECONOMIQUE	3
IMPACT SUR LE PLAN SOCIAL	4
ANALYSE DE LA SITUATION	5
LA LEGISLATION	5
APPLICATION DE LA LOI – LA REALITE SUR LE TERRAIN	5
CEUX QUE L’ON APPELLE LES “PIRATES”	5
QUELQUES PROPOSITIONS SIMPLES	6

*“Vendre des rêves et vivre des cauchemars”*

## PREAMBULE

En tant que producteur, je suis passionné par mon travail. J'ai démarré dans la profession il y a 20 ans, espérant vendre des rêves. Le plus souvent, j'ai fini par avoir des cauchemars.

J'avais peur que mes films soient piratés. J'étais pétrifié qu'ils ne le soient pas, car aujourd'hui être piraté est un symbole de réussite. Chaque film ou création musicale qui a du succès donne lieu à des atteintes aux droits de propriété intellectuelle.

Ce piratage est une calamité, nous le savons tous. L'ampleur de cette calamité peut faire l'objet d'un débat et est effectivement largement discutée. Il est difficile de donner à un public, en particulier un public éclairé, des informations qu'il ne connaît pas déjà sur le piratage; c'est pourquoi je m'intéresserai surtout aux chiffres propres à l'Inde et aux émotions ressenties au niveau mondial. En définitive, l'espace créatif est un espace émotionnel et, s'il existe une solution au problème du piratage, elle naîtra de l'émotion et de la passion, non de la technologie et de la logique.

Pour commencer, intéressons-nous à la portée et à la mesure du phénomène.

## IMPACT SUR LE PLAN ECONOMIQUE

L'industrie cinématographique indienne perd près de 950 millions de dollars des États Unis d'Amérique à cause du piratage au niveau national.

Les pertes sur le marché international ne sont pas comptabilisées mais nous savons qu'aux États-Unis d'Amérique un film tire plus de 50% de ses recettes de la vidéo domestique, alors que ce chiffre n'atteint pas 5% pour les films indiens.

À la fin de l'année dernière et au début de cette année, deux films indiens ont été distribués aux États Unis d'Amérique, l'un par un producteur indien et l'autre par un studio. Les méthodes de distribution des deux films ont été très similaires et le film de studio a bénéficié d'une campagne promotionnelle bien plus coûteuse. Les recettes tirées des entrées pour le film de studio n'ont été que faiblement supérieures aux recettes enregistrées pour l'autre film. En revanche, le marché de la vidéo domestique a donné des résultats complètement différents. Le film de studio a généré 1,6 million de dollars des États Unis d'Amérique et le film du producteur indien 30 000 dollars. Un montant de 1,3 million de dollars nous a de toute évidence filé sous le nez. Si Goliath faisait le poids contre le pirate, ce n'était pas le cas de David.

Cette année, Sony Pictures sort son tout premier film grand public en hindi. Sa distribution en Amérique du Nord bénéficiera de la protection de la Motion Picture Association (MPA). Il est intéressant de voir quels seront les résultats.

En dehors des États Unis d'Amérique et du Royaume-Uni, les films indiens bénéficient de marchés captifs dans des pays comme le Pakistan, le Népal, le Bangladesh, Sri Lanka et l'Afghanistan, où tout ce qui est vendu, ou presque, est illégal.

Près de 90% des recettes qui auraient pu provenir du secteur du divertissement à domicile sont perdus à cause du piratage.

En 2005, les studios de la MPA ont perdu 7 millions de dollars des États Unis d'Amérique à cause du piratage, ce qui représente 34% de la part de marché potentielle en Inde.

Le manque à gagner de la MPA résultant du piratage sur l'Internet s'élève à 14%.

Actuellement, il n'existe aucune estimation du manque à gagner subi par l'industrie cinématographique indienne à cause du piratage sur l'Internet, mais il est vrai qu'un film est généralement disponible sur l'Internet dans les 24 heures qui suivent sa sortie et que plus de 500 films indiens peuvent en permanence être librement téléchargés sur seulement quatre sites de partage de fichiers. À ma connaissance, l'Inde n'a pris aucune mesure contre ces sites. Ce phénomène ne fera que croître de façon exponentielle avec la hausse très importante du taux de pénétration de l'Internet.

En outre, les films indiens sont rapidement disponibles sur des sites de diffusion en flux continu et sur des sites de vente aux enchères, contrairement aux films produits par Hollywood.

Récemment, une société en Inde s'est mise à acquérir des droits sur une grande quantité de films. Les fondateurs de la société ont ainsi racheté plus de 30% du catalogue existant et sorti les DVD à "moins de 1 dollar". Au début, ils ont été salués comme les nouveaux messies du "progrès". Leurs profits sont montés en flèche et leurs résultats étaient éblouissants. S'ils ont réussi à battre en brèche le piratage, qui est toutefois limité pour les articles figurant au catalogue, ils sont aussi parvenus à faire baisser la valeur du marché. Ce n'est pas une solution idéale pour les produits nouveaux qui ne peuvent pas se permettre un manque à gagner sur les droits de propriété intellectuelle.

## IMPACT SUR LE PLAN SOCIAL

Le piratage de la propriété intellectuelle a un impact social à long terme grave, dans la mesure où il transforme en voleurs des personnes intègres et honnêtes; il modifie la perception du vol et l'attitude globale de la population à son égard. Pire, il a un impact sur les enfants, qui sont les plus gros utilisateurs de propriété intellectuelle volée, à un âge où ils sont influençables, modifiant leurs règles morales à vie.

Le problème trouve son origine dans la "perception".

Il y a en chacun de nous un "Robin des bois" qui considère que c'est un crime moins grave de voler les riches que les pauvres. Nous croyons que nous volons des stars qui se déplacent en limousine et qui foulent les tapis rouges, et pas les 200 personnes qui participent à la création de la propriété intellectuelle et qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Voler sur l'Internet c'est comme voler un baiser. "Il y en a encore plein" est-ce pas?"

Outre la perte financière, le piratage a deux autres grandes conséquences. Il génère de grosses sommes en liquide impossibles à comptabiliser. Cela attire les groupes qui ont absolument besoin de liquidités : les mafias qui se livrent peut-être au commerce de la drogue, au trafic d'armes ou au terrorisme.

Donc ce n'est pas juste "voler un baiser", c'est procurer à un enfant sa dose de drogue, au petit truand son calibre bon marché et aux syndicats du crime les liquidités dont ils ont besoin pour mener leurs activités.

## ANALYSE DE LA SITUATION

Avant de proposer des solutions, je souhaiterais juste donner un bref aperçu de la situation actuelle du point de vue de la loi, de son application et des comportements qui nous intéressent et que nous nous efforçons de modifier :

## LA LEGISLATION

La loi indienne sur le droit d'auteur et la loi relative aux disques optiques qui est sur le point d'être adoptée sont toutes les deux détaillées et sévères. La plupart d'entre nous savent que la loi existe. Cependant, son application présente de graves lacunes. Aucun effort véritable n'est fait pour améliorer les compétences des personnes chargées de l'application des droits afin d'empêcher ce qui sera le "crime de prochaine génération".

## APPLICATION DE LA LOI – LA REALITE SUR LE TERRAIN

La MPA protège ses produits en Inde, comme elle le fait aux États Unis d'Amérique et ailleurs. Malgré quelques progrès, cette protection a peu d'incidences sur le piratage et les problèmes d'application des droits continuent de miner le secteur.

Depuis 1995, la MPA a intenté 3005 actions en application des droits; 1631 ont débouché sur des procès mais seulement six personnes ont été condamnées à ce jour. Il faut deux à cinq ans pour qu'une affaire soit jugée.

Il existe plusieurs problèmes :

- le manque de volonté et de ressources publiques pour limiter les risques;
- le manque de coopération des organes chargés de l'application des droits et les collusions éventuelles entre certains fonctionnaires de police de rang inférieur et les pirates;
- l'ignorance presque totale des techniques utilisées pour le piratage.

De plus, alors que plusieurs tentatives ont été faites pour former une alliance, il n'existe aucune relation entre les "quatre grands" qui sont protégés par la MPA et l'industrie cinématographique indienne, que ce soit en Inde ou aux États Unis d'Amérique et en Europe. Jusqu'à présent, ces tentatives ont visé à obtenir la contribution financière des entreprises en faveur des activités déployées et à intégrer les produits des producteurs donateurs dans les activités de "lutte contre le piratage".

## CEUX QUE L'ON APPELLE LES "PIRATES"

J'inclus sciemment dans cette catégorie tous les utilisateurs de produits piratés même si bon nombre d'entre eux pensent qu'ils ne sont pas vraiment des pirates. Entrent dans cette catégorie :

- ceux qui ont utilisé des produits piratés parce qu'ils se trouvaient sur le World Wide Web et qu'ils étaient gratuits (comme dans un magasin en libre service sans étiquettes de prix et sans personnel);
- ceux qui ne veulent plus se donner la peine d'aller dans les magasins;
- ceux qui achètent des produits sur support matériel et sont heureux de les payer, mais moins cher. Ils pensent sincèrement que le fait que ces produits soient disponibles à un prix inférieur est une preuve évidente que les sociétés les vendent trop cher.

### TROIS CATEGORIES DE "FOURNISSEURS" EGALEMENT

- Les gardiens de la conscience qui pensent que tous les produits de la création sont gratuits et devraient le rester; j'en ai rencontré quelques-uns, même ici à Genève.
- Les propriétaires qui se disent "je l'ai payé, c'est à moi, alors pourquoi ne pourrais-je pas le partager avec mes amis et d'autres personnes".
- Les entreprises qui exploitent l'état d'esprit des deux premiers groupes et créent des réseaux de distribution, physiques et virtuels, afin d'en tirer des bénéfices illégaux.
- Il existe aussi un groupe d'entreprises "pas si petit que ça" qui estiment qu'il faut éviter les impôts comme la peste et que si, en évitant de verser ses cotisations à l'État on peut aussi éviter de payer son dû au créateur, ce n'est pas plus mal.

### QUELQUES PROPOSITIONS SIMPLES

*La carotte, le bâton et la bonne administration interne.*

Les utilisateurs et les intermédiaires étant si différents, il est naturel que les solutions soient aussi variées.

En ce qui concerne les hommes d'affaires, il faut brandir le bâton :

- Appliquer des lois sévères (il en existe en Inde).
- Former les responsables de l'application des droits (généralement, ils ne comprennent pas ce qu'est le vol de propriété intellectuelle et nous entendons souvent "Comment puis-je l'arrêter pour vol? L'ordinateur et l'unité de stockage lui appartiennent!").
- Reclassez l'infraction de façon à ce que les responsables de l'application des droits la traitent plus sérieusement. Aujourd'hui, à Mumbai, vous pouvez passer une nuit en prison pour avoir téléphoné avec un mobile tout en conduisant mais vous ne pouvez pas si facilement être arrêté pour piratage.
- Rechercher en particulier les liens entre le piratage organisé et la drogue et le terrorisme. Plus ces liens seront "établis", plus l'État les prendra sérieusement en considération.

- Étudier et mettre en permanence en avant les pertes pour l'État. Le manque à gagner est parfois perçu comme un problème plus grave que le redressement de la moralité des petits délinquants.

Pour l'utilisateur, la carotte :

- Améliorer la distribution.
- Mettre le produit à disposition au bon prix. (iTunes ne connaît-il pas un énorme succès?)
- Organiser des campagnes sur les personnes qui sont touchées sur le plan économique.
- Organiser des campagnes sur les personnes qui sont les véritables pirates et sur leurs liens avec le crime organisé.
- Se servir occasionnellement de la carotte (si elle est suffisamment grosse) comme d'un bâton pour punir les auteurs d'atteintes aux droits.

Bonne administration interne :

- Les fabricants et les concepteurs font constamment des recherches pour protéger physiquement et virtuellement les biens. Les pirates cherchent toujours à contourner cette protection, mais les efforts doivent se poursuivre.
- Constituer cette alliance entre la MPA et les producteurs du monde entier. Ils ont un ennemi commun et un regroupement des ressources permettrait incontestablement une plus grande efficacité. Même les responsables de l'application des droits et les systèmes juridiques subiront une pression pour agir plus efficacement.
- Communiquer largement avec les gouvernements. Ces derniers doivent comprendre qu'il ne s'agit pas de petite délinquance mais d'énormes pertes de revenus et que le piratage présente des liens avérés avec le crime organisé.

Enfin, priez pour que mes cauchemars se transforment en rêves.

[Fin du document]